



Le système québécois de sécurité civile, la clé pour une société résiliente

Secrétariat de
l'Organisation de la sécurité civile du Québec

Colloque sur la sécurité civile 2022

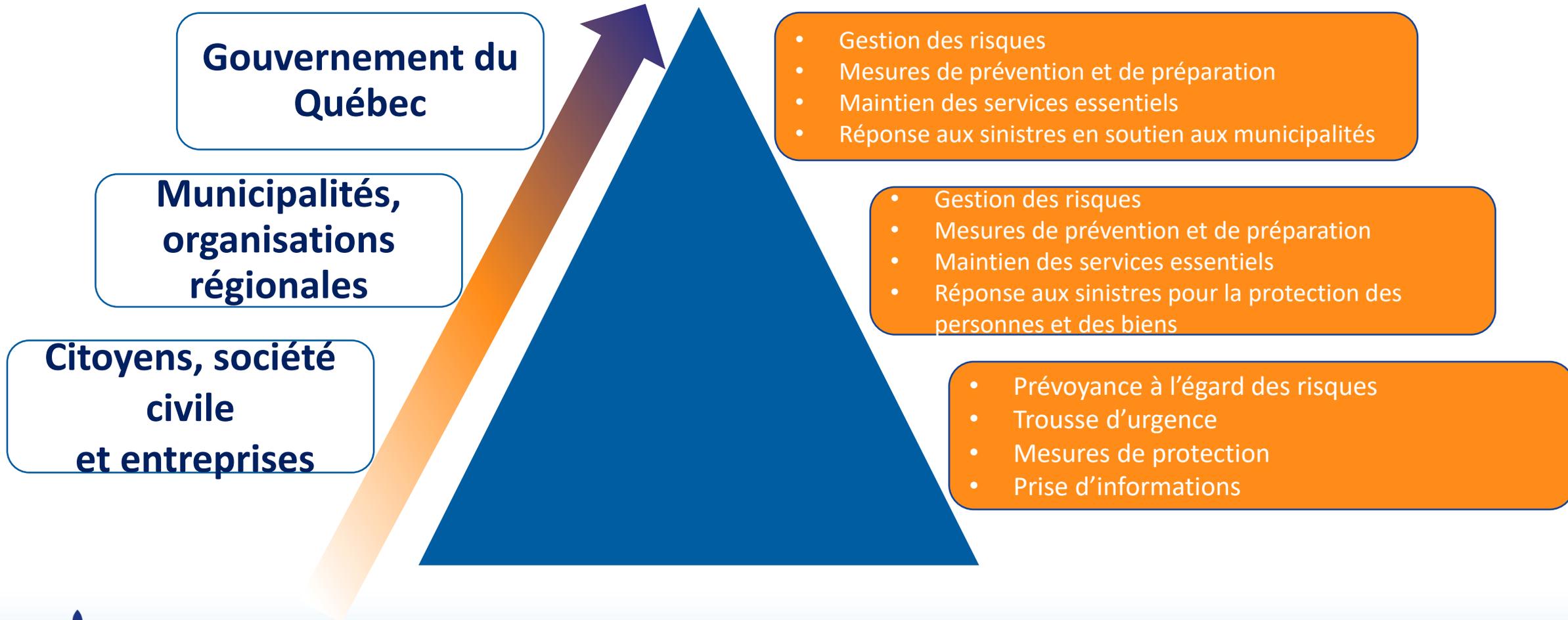


Contenu de la présentation

- Système québécois de sécurité civile
 - Fondements de la sécurité civile au Québec
 - Politique québécoise de sécurité civile
 - Cadre législatif et réglementaire
 - Mécanismes de coordination

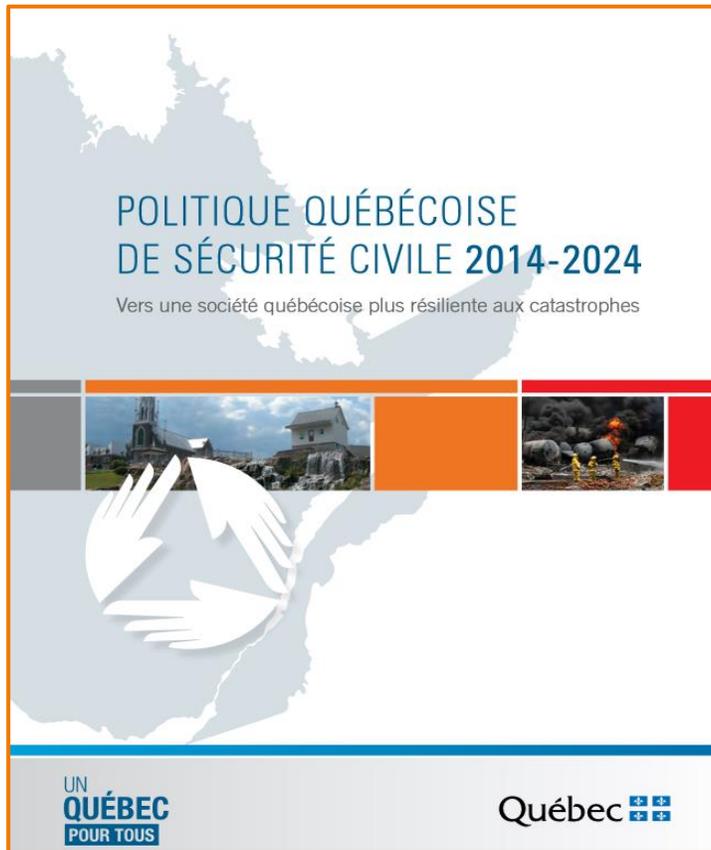
- L'Organisation de la sécurité civile du Québec
 - Mandats
 - Sous-comités
 - Son Secrétariat

Fondements de la sécurité civile au Québec



Orientations en sécurité civile au Québec

Politique québécoise de sécurité civile (PQSC)



ORIENTATION 1: CONSOLIDER LE SYSTÈME QUÉBÉCOIS DE SÉCURITÉ CIVILE				
1.1 Responsabiliser tous les acteurs de la société à l'égard des risques et des catastrophes et susciter leur engagement	1.2 Mobiliser les ressources requises pour la gestion des risques et des catastrophes et en optimiser l'utilisation	1.3 Améliorer la coordination et la concertation des intervenants en sécurité civile	1.4 Intégrer les préoccupations relatives aux risques et aux catastrophes dans les politiques, les programmes ainsi que dans la gestion courante des organisations	1.5 Favoriser le développement d'une vision de la sécurité civile et d'une approche méthodologique communes
ORIENTATION 2: AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES RISQUES				
2.1 Documenter les circonstances et les conséquences des catastrophes et constituer des historiques des événements passés	2.2 Développer la connaissance des aléas auxquels le Québec est exposé	2.3 Déterminer, en tenant compte des aléas identifiés, les principaux éléments exposés et leur vulnérabilité	2.4 Établir les enjeux sociétaux associés aux risques émergents et à leur évolution	2.5 Développer l'expertise et les méthodes d'appréciation des risques
ORIENTATION 3: ACCROÎTRE LE PARTAGE D'INFORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES				
3.1 Accroître la communication avec les communautés sur les risques, les mesures prises pour en assurer la gestion et les consignes à suivre lors des catastrophes	3.2 Consolider et mettre en réseau les systèmes d'information et de veille stratégique	3.3 Développer le savoir et les compétences de tous les intervenants en sécurité civile	3.4 Intensifier la recherche et le développement liés à la gestion des risques et des catastrophes et promouvoir l'innovation	3.5 Reconnaître et diffuser les bonnes pratiques, réaliser des retours d'expérience et en tirer les enseignements appropriés
ORIENTATION 4: RECOURIR EN PRIORITÉ À LA PRÉVENTION				
4.1 Assurer un aménagement et un développement durables du territoire tenant compte des risques présents ou potentiels	4.2 Établir des systèmes de surveillance, d'anticipation, de prévision et d'alerte précoce	4.3 Réduire les risques à la source et développer les programmes d'inspection et d'entretien	4.4 Accroître la résilience des systèmes essentiels et protéger les actifs clés des collectivités	4.5 Réduire la vulnérabilité aux aléas dont la fréquence et l'intensité sont susceptibles de s'accroître sous l'effet des changements climatiques
ORIENTATION 5: RENFORCER LA CAPACITÉ DE RÉPONSE AUX CATASTROPHES				
5.1 Disposer d'une préparation permettant d'intervenir adéquatement lors de toute catastrophe	5.2 Assurer la continuité des activités des entreprises et des organisations	5.3 Prévoir des mesures favorisant un rétablissement rapide et efficace à la suite d'une catastrophe	5.4 Planifier la reconstruction à la suite d'une catastrophe dans la perspective de réduire les risques et d'assurer un développement durable	5.5 Valider la fonctionnalité des mesures de préparation et en assurer le suivi et la révision périodique

Cadre législatif et réglementaire

La *Loi sur la sécurité civile* établit un partage des responsabilités entre :

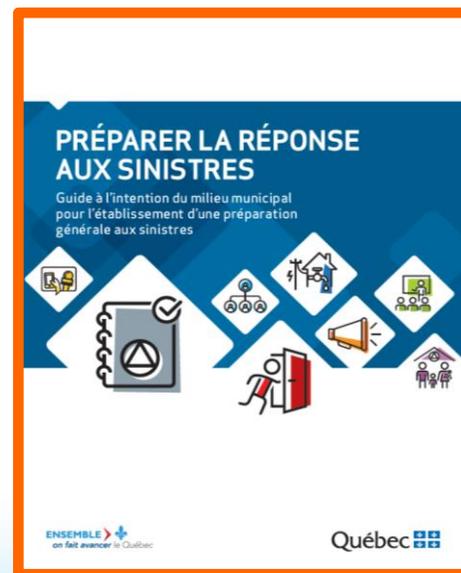
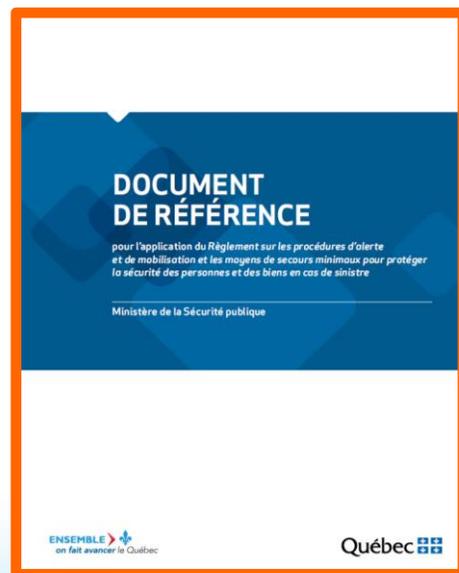
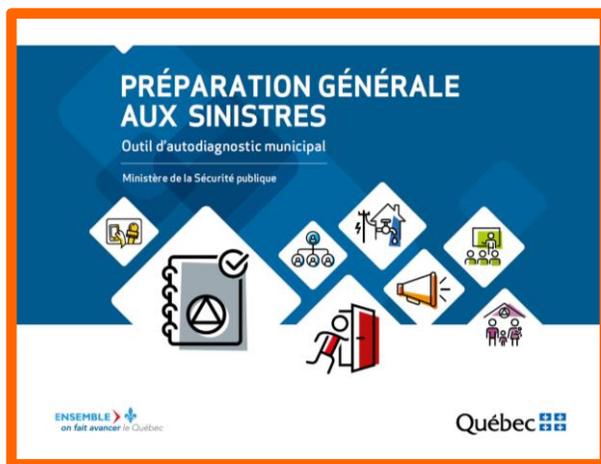
- les citoyens, la société civile et les entreprises;
- les autorités locales et régionales;
- les ministères et organismes gouvernementaux (MO);
- le ministère de la Sécurité publique (MSP);
- le gouvernement du Québec.



Cadre législatif et réglementaire

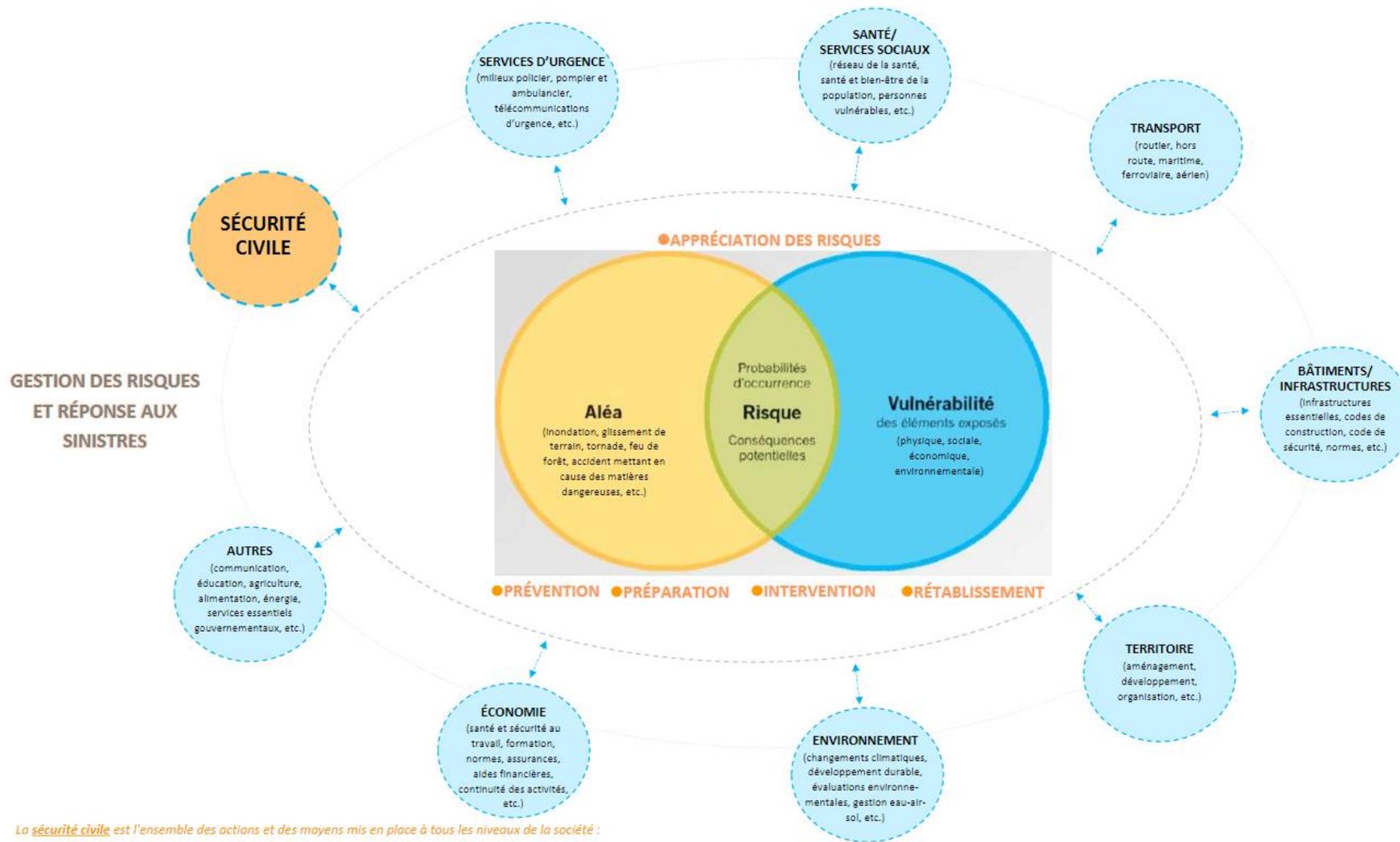
Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et sur les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre

Le MSP a conçu plusieurs outils d'autodiagnostic et d'accompagnement pour aider les municipalités.



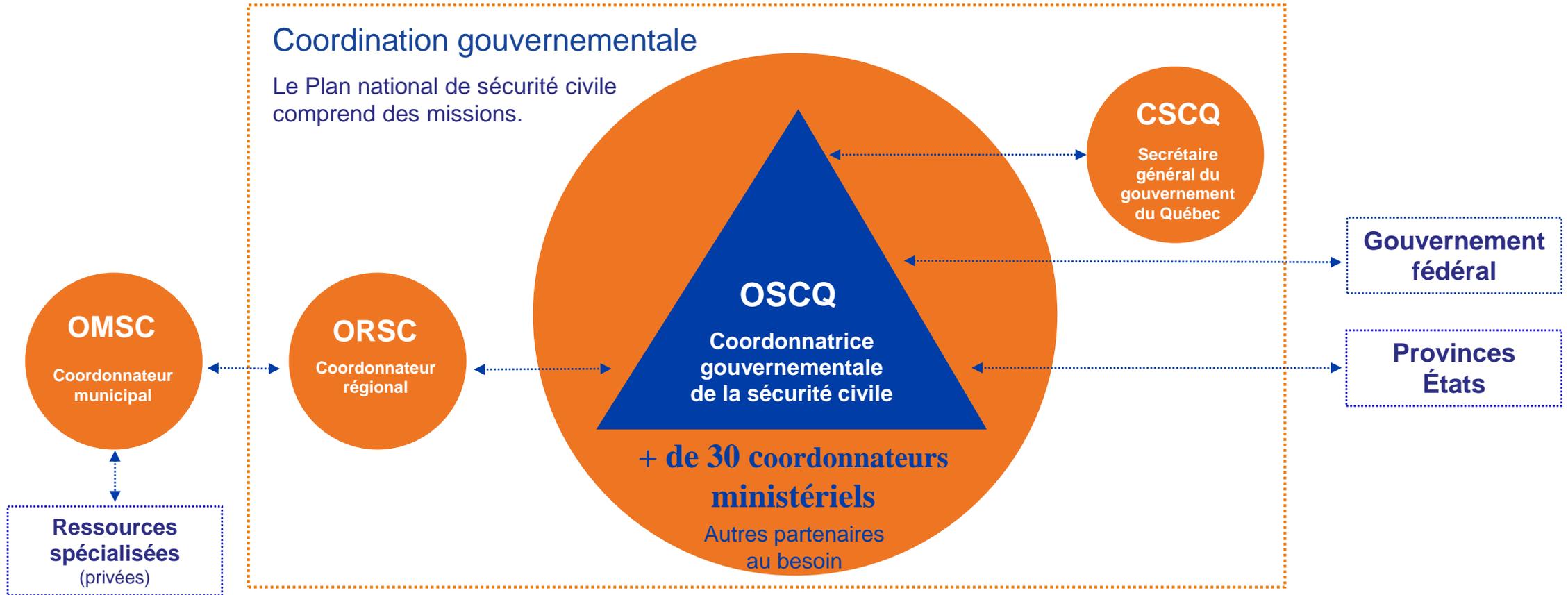
Liste de mobilisation municipale (modèle)

Ressources	Nom	Services municipaux d'urgence	Moyens de communication				
			Service téléphonique 24/7	Cellulaire	Bureau	Domicile	Courriel
Conseil municipal							
Maire							
Maire suppléant							
Conseiller							
Conseiller							
Conseiller							
Organisation municipale de la sécurité civile (OMSC)							
Coordonnateur municipal							
Coordonnateur substitut							
Mission Administration							
Responsable							
Substitut							
Personnel de soutien							
Mission Communication							
Responsable							
Substitut							
Porte-parole							
Porte-parole substitut							
Personnel de soutien							



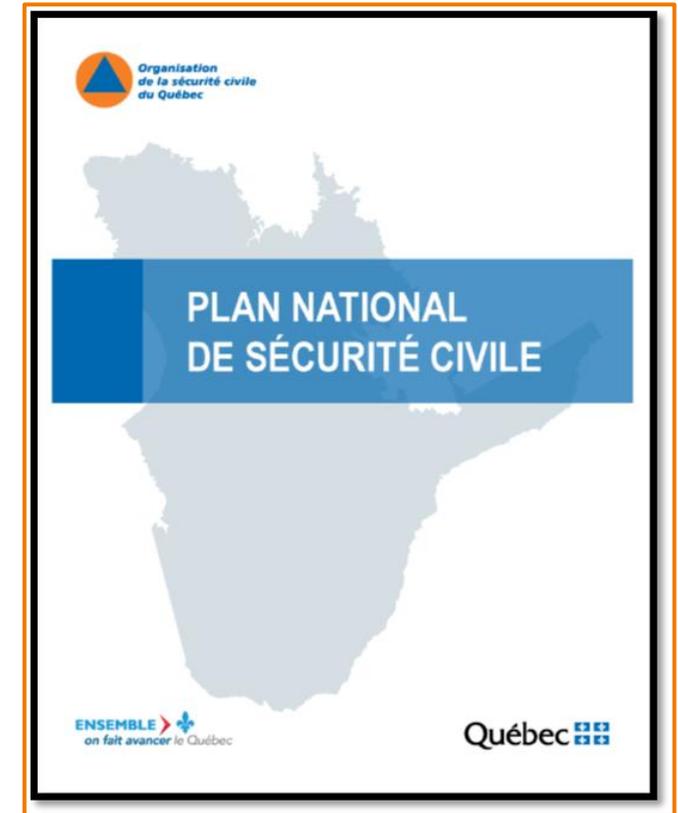
La sécurité civile est l'ensemble des actions et des moyens mis en place à tous les niveaux de la société :

Mécanismes de coordination



Plan national de sécurité civile

- **Réduction de la vulnérabilité de la société**
 - Risques de sinistre majeur
 - Mesures de prévention, de préparation des interventions, d'intervention ou de rétablissement
- **Concertation des ministères et organismes gouvernementaux**
- **Soutien des autorités municipales responsables de la sécurité civile**
 - Sinistre majeur, réel ou imminent
 - Ampleur > Capacité d'action des autorités municipales responsables de la sécurité civile



Plan national de sécurité civile

Fonctions clés

Coordonnatrice gouvernementale ou coordonnateur gouvernemental

Substitut

Sous-ministériat de la sécurité civile et de la sécurité incendie

Coordonnatrice ministérielle ou coordonnateur ministériel

Soutien à la coordonnatrice
gouvernementale

Secrétariat de l'Organisation de la
sécurité civile du Québec

Soutien du Centre des opérations
gouvernementales

Substitut

Responsable de mission

Agente(s) ou agent(s) de liaison

Agente ou agent de liaison à la
mission Communication

Missions

Activités économiques – MEI

Aide financière – MSP

Bioalimentaire – MAPAQ

Communication – MCE – Urgence Québec

Électricité – Hydro-Québec

Énergie – MERN

Environnement – MELCC

Évacuation, sécurité et réintégration – SQ

Habitation – SHQ

Santé – MSSS

Services essentiels gouvernementaux – SCT

Soutien aux municipalités – MAMH

Télécommunications – MCN

Transport – MTQ



Mandats

- Gestion intégrée des risques
 - Traitement des questions puis des enjeux soulevés par les instances en sécurité civile, de tous les niveaux : CSCQ, OSCQ, ORSC
 - Planification à l'échelle nationale
 - Plan national de sécurité civile, le PNSC
 - Plan d'action national, le PAN
 - Coordination des mandats dévolus aux MO, en sécurité civile



Mandats

- Réponse gouvernementale aux sinistres
 - Gestion des questions puis des enjeux qui requièrent l'avis du CSCQ
 - Collaboration au déploiement des mesures du Plan national de sécurité civile
 - Coordination de l'engagement des ressources des MO du Québec en soutien aux ORSC



Sous-comités

- Table des responsables de mission (15 MO)
- Sous-comité sur le plan d'action national (13 MO)
 - ↳ Communauté de praticiennes et de praticiens de l'OSCQ
 - ↳ Portée gouvernementale de la Politique québécoise de sécurité civile
- Sous-comité sur la gestion intégrée des risques pour les personnes et les biens liés aux feux de forêt (16 MO)
- Sous-comité sur le Réseau à large bande de sécurité publique (9 MO)

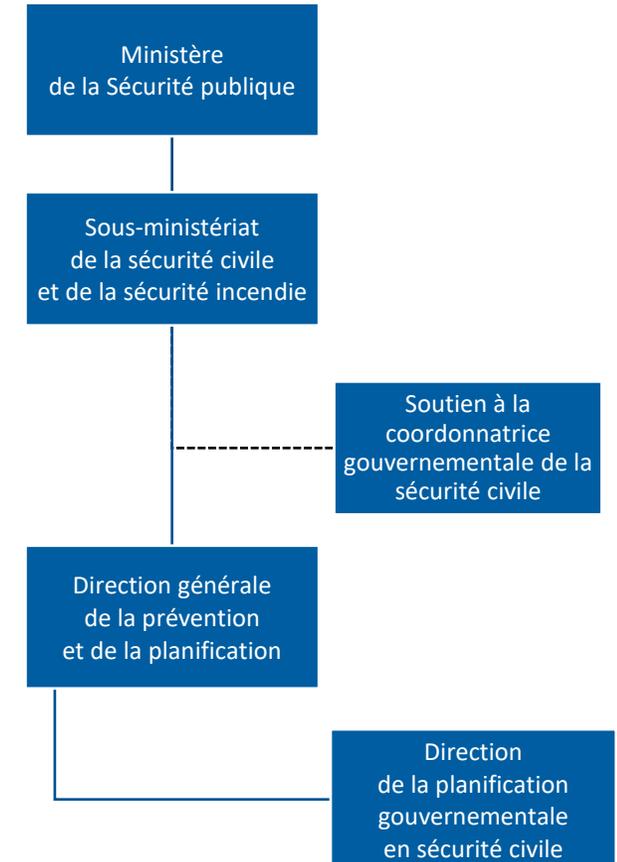


Sous-comités

- Comité sur la prévention de sinistres naturels : 6 MO
 - ✎ Travaux liés à la prévention des glissements de terrain, à l'érosion, à la submersion côtière et aux inondations
- Sous-comité de l'OSCCQ sur la gestion des risques associés aux matières dangereuses : 13 MO
 - ✎ Travaux sur les risques radiologique et nucléaire
- Sous-comité de l'OSCCQ sur les travaux de révision de la *Loi sur la sécurité civile* : 28 MO

Secrétariat de l'OSCQ : portrait

- Rattaché au ministère de la Sécurité publique
- Partie prenante de la Direction de la planification gouvernementale en sécurité civile
- Équipe multidisciplinaire
 - Une équipe conseil en planification en sécurité civile
 - Une équipe conseil en gestion des risques en région



Secrétariat de l'OSCQ

- Agit comme interface
 - Gouvernement du Québec
 - ↳ Organisations régionale de la sécurité civile
 - Partenaires, du Québec ou d'ailleurs
 - ↳ Provinces et territoires
 - Gouvernement fédéral
- Agit comme pivot
 - Planification gouvernementale en sécurité civile
 - Coordination et gestion des activités de mobilisation de l'OSCQ
 - Mise en œuvre et coordination de la PQSC
 - Plan national de sécurité civile





Secrétariat de l'OSCQ : au quotidien

- **Au service de l'OSCQ**
 - Planification et suivi des rencontres régulières et en situation de mobilisation
 - Coordination des travaux des sous-comités et des groupes de travail
 - Planification gouvernementale en sécurité civile
 - Planification des exercices
 - Sensibilisation et formation
 - Publicisation des travaux
- **En soutien aux partenaires**
 - Collaboration aux dossiers fédéral-provincial-territorial
 - Soutien et collaboration à différents dossiers du MSP ou d'autres MO



Secrétariat de l'OSCCQ : activités de mobilisation

Avant

- Veille, formation ou information et surveillance de la situation

Pendant

- Soutien des autorités, des membres de l'OSCCQ et des directions du MSP
- Formules et fréquences déterminées par les besoins

Après

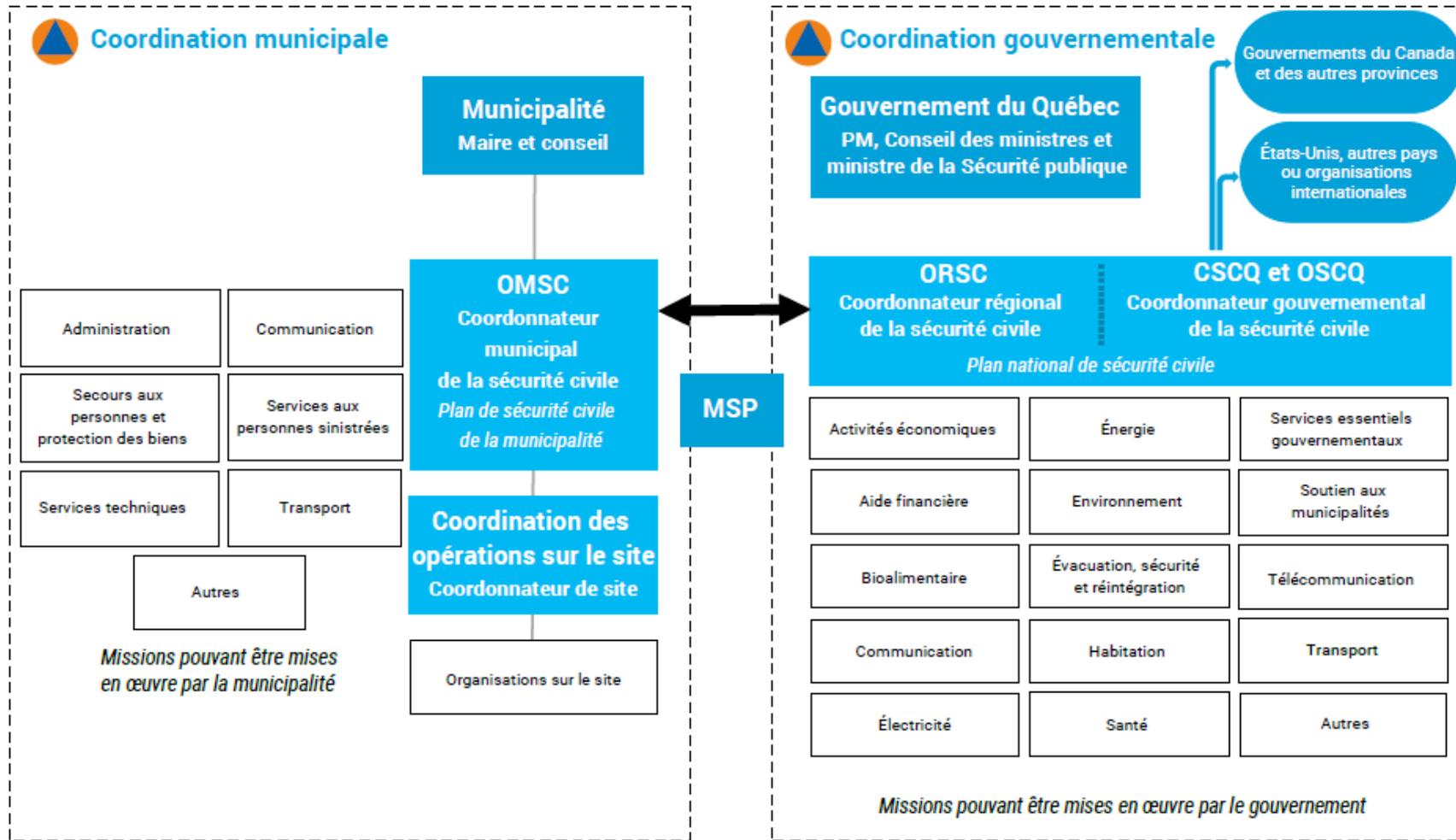
- Rapport d'événement, retour d'expérience et suivis auprès des partenaires



Secrétariat de l'OSCCQ : faits marquants

- En 5 ans...
 - Organisation de 72 rencontres de l'OSCCQ en raison de la pandémie de COVID-19
 - Coordination de 5 sous-comités et de 9 groupes de travail, dont 7 pour la pandémie
 - Participation à quelque 10 événements de mobilisation
 - Production ou soutien à la production de divers documents de planification

Structure d'arrimage de la coordination municipale et gouvernementale lors d'un sinistre



PM : Premier ministre

MSP : Ministère de la Sécurité publique

CSCQ : Comité de sécurité civile du Québec

OSCQ : Organisation de la sécurité civile du Québec

ORSC : Organisation régionale de la sécurité civile

OMSC : Organisation municipale de la sécurité civile



Au Québec, la sécurité civile...

... étant une responsabilité partagée,
le succès de la gestion intégrée des risques dépend de l'apport de chacun
et de son adhésion aux structures et aux processus en place.

